



de la loi n° 16

Monsieur le Maire,

Mes Chers Collègues,

Si ce projet de BHNS de Saint Aubin à la gare Saint Jean est cohérent et nous y sommes favorables. Nous attendons des engagements plus précis sur les échéances concernant la liaison Pont à Pont, inscrit dans le SDODM (Schéma Directeur Opérationnel des Déplacements Métropolitains). Schéma adopté en janvier 2016.

Si la Métropole manquait de franchissement, il ne faudrait pas qu'à la livraison du Pont Jean-Jacques Bosc, elle manque de liaison structurante sur la Rive Droite.

la Métropole

Plane